

DELIBERATIONS (2023-26) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Approbation des Tarifs du service périscolaire : accueil et restauration 2023-2024

L'an deux mille vingt-trois le cinq juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 12

Date de convocation : 1^{er} juin 2023

Présents : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentés : MM. Sébastien SIRIEIX (pouvoir à Gisèle TESTARD), Sébastien GARREAU (pouvoir à Patrick BOUDINHON), Jean-Marie BILLY (pouvoir à Alain LAGRU).

Absent excusé : M. Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : M. Patrick BOUDHINON

Monsieur le Maire expose :

Le Comité Consultatif vie scolaire et périscolaire a travaillé sur les tarifs des services périscolaires pour la rentrée 2023/2024. Il propose :

- de revoir la grille tarifaire,
- de maintenir le demi-tarif pour le deuxième enfant du foyer,
- de maintenir un tarif de repas fixé en fonction du quotient familial et non pas en fonction de l'âge et d'appliquer à la proportionnalité la hausse annoncée par le prestataire.
- de maintenir la tarification sociale de la cantine selon le dispositif « Cantines à 1 € » mise en place depuis le 16 novembre 2022.

La grille tarifaire s'établit comme suit :

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	8	10	11
QF	0 €	551 €	626 €	726 €	851 €	1 001 €	1 076 €	1 301 €	1 501 €	1 801 €	Supérieur
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à
	550 €	625 €	725 €	850 €	1 000 €	1 075 €	1 300 €	1 500 €	1 800 €	2 200 €	2 200 €
Accueil périscolaire (Séquence du matin ou du soir)											
1er enfant	0,60 €	0,70 €	0,82 €	0,96 €	1,10 €	1,24 €	1,56 €	1,92 €	2,24 €	2,56 €	2,88 €
A partir du 2ème enfant de la même famille	0,30 €	0,35 €	0,41 €	0,48 €	0,55 €	0,62 €	0,78 €	0,96 €	1,12 €	1,28 €	1,44 €
Restauration (Séquence de midi incluant le repas)											
Dispositif "Cantine à 1 €"											
1er enfant						5,00 €	5,38 €	5,79 €	6,17 €	6,55 €	6,92 €
A partir du 2ème enfant de la même famille	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	4,38 €	4,60 €	4,83 €	5,05 €	5,27 €	5,48 €
Pour information : Tarif du repas, hors accueil périscolaire						3,76 €	3,82 €	3,87 €	3,93 €	3,99 €	4,04 €

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité de 12 votants : (10 Pour – 2 abstentions : Thierry CHALENDARD, Michel MARTINIANI° :

- approuve la proposition, comme indiquée ci-dessus, concernant la grille tarifaire des services périscolaires de garderie et restaurant scolaire pour la rentrée 2023/2024,
- charge Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 6 juin 2023

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, le 6 juin 2023.

Le Maire, Pascal BRUHAT.